Vol. III — Morinville, Alberta, 13 Avril 1911 — No 6

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

Une autre Compagnie pour l'Huile

Une nouvelle compagnie capitalisée à $1,000,000 ayant ses bureaux chefs à Edmonton et formée par des capitalistes de Vancouver, existe depuis quelques jours.

Le but de cette compagnie est d'entreprendre des recherches pour l'huile, sur des terrains se trouvant à 60 milles au nord-est d'Athapaska Landing.

La compagnie vient d'être incorporée d'après les lois de la province et est enregistrée à l'office du secrétaire provincial. Une élection aura lieu bientôt pour choisir les officiers permanents.

Voilà une preuve nouvelle que les richesses du Nord sont en grande estime dans le monde de la haute finance, et comme les citoyens de Morinville, nos amis du Landing pourront dire :

"Ça sent l'huile !"

Plamondonville, Alta.

Mars, 30.—Nous avons eu une agréable surprise cette semaine, alors que MM. Albert et George Chévigny sont arrivés parmi nous pour ouvrir leur nouveau magasin général lequel sera un bienfait incalculable pour toute la région.

MM. Chévigny ont su se rendre aimable dès leur arrivée et le succès sera pour eux, dans leur entreprise nouvelle.

Plusieurs de nos compatriotes sont à visiter les terres des environs et sont charmés de la beauté de notre colonie ; aussi promettent-ils tous de revenir vivre avec nous et nul doute qu'avant peu d'années Plamondonville sera une des florissantes paroisses françaises de l'Alberta.

Une activité toute nouvelle règne chez nos cultivateurs qui sont à se préparer pour les semailles qui commenceront à bref délai.

La Passion a Edmonton

Vendredi à 8 heures, aura lieu à Edmonton, dans la salle de l'école Séparée, la belle et grandiose représentation de la Passion jouée par les élèves du Séminaire de St-Albert et d'autres amateurs.

Par un oubli regrettable, nous avons omis le compte rendu de cette manifestation religieuse qui a eu lieu à St-Albert, dimanche le 2 avril.

M. St. Germain, notre directeur-gérant était présent à cette séance, mais vu ses occupations nombreuses et son absence du bureau ces jours derniers, il n'a pu nous donner à temps les détails de la soirée.

Cette reproduction de la Passion se compose de 30 tableaux vivants et sous l'habile direction du Rév. Père Gabourit, ne manquera pas de faire époque à Edmonton.

Les principaux acteurs sont : Le Crist, M. Darimon ; Judas, M. Benoît ; St. Pierre, T. Chevigny ; St. Jean, L. Gregoire ; St. Jacques, Frère Van Tigham ; la Sainte Vierge, Melle O'Donald ; le centurion, A. Ringuette ; le Grand Prêtre, M. Varin ; Pilate, Francis Lavallé ; Ste Véronique, Melle Marie Louise Pelletier.

Le chant est sous l'habile direction du Rév. Père Lebris.

Qu'on aille en foule, vendredi soir, à Edmonton, admirer ces beaux tableaux de la Passion du Sauveur.

Le meurtrier pretendu de Delorme arrete

Les constables Bailey et Rockwell, ce dernier de Morinville, sont arrivés à Edmonton, vendredi de la semaine dernière avec l'indien Philips et Alexis Arcand, métis, supposés avoir trempé dans le meurtre de Pat Delorme.

Philips que l'on croyait disparu était encore dans la réserve Alexandre, et nos policiers eurent quand même un peu de misère avant de parvenir à mettre le grappin dessus.

Eglise detruite

San Francisco.—L'église catholique St-James, grande bâtisse en bois, a été détruite par le feu. Les prêtres ont pu sauver quelques-uns des vases sacrés et des images saintes.

On estime les pertes à $100,000. On croit que l'incendie a été causé par une allumette jetée dans des chiffons sous la bâtisse.

Une Canadienne de bonne trempe

Tel est le nom que nous pouvons donner à Madame Pierre Guertin, arrivée à Edmonton, la semaine dernière avec une famille de 10 enfants.

Mad. Guertin vient de Hawkesburg, Ont., et s'en va retrouver son mari, parti depuis quatre ans pour prendre une terre en Alberta. M. Guertin demeure à Athabaska Landing.

Il était intéressant de voir cette famille de par les rues de la Capitale et d'aucun ont dû dire que les "Frenchmen" savent du moins remplir leur devoir de loyaux sujets de Sa Majesté Georges V.

Tentative de suicide

Winnipeg. 12.—Edward Bailey Fisher avocat bien connu et politicien de renom, gît dans une position critique à l'hôpital de St-Boniface. Dimanche, dans un moment de désespoir, il a tenté de se couper la gorge avec un rasoir.

M. Borden dans l'Ouest

Toronto, Ont., 11— M. R. L. Borden, chef de l'opposition aux Communes, a choisi les mois de juillet et d'août pour faire sa tournée dans l'Ouest canadien. Cela, naturellement, si la session est prorogée vers la fin de juin. Le chef d'opposition a l'intention de couvrir tout l'Ouest : Manitoba, Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise.

Pour defendre leur pays

"Les Grecs du Canada et des Etats-Unis, croient qu'avant longtemps, leur pays sera en guerre avec la Turquie.

Et des 400,000 grecs qui habitent les deux Amériques, je crois, qu'au moins 100,000 seront obligés de s'en aller se battre pour son pays."

Telle est la déclaration qu'à faite, Nicolas Pappus, de Montréal, qui a beaucoup voyagé et en Canada et aux Etats-Unis. M. Pappus ajoute que les Grecs aux Etats-Unis se préparent depuis longtemps à aller combattre dans les rangs de leurs frères opprimés par la Turquie.

"Aux Etats-Unis" dit-il, "on a formé la "Pan Hellenic Society" dont les membres se sont procurés fusils et baïonnettes et s'exercent tous les jours, dans leurs salles d'Armes.

"La Grèce est beaucoup mieux préparée qu'elle ne l'était lorsque la Turquie l'a défaite dans la dernière guerre et dans notre pays et à l'étranger, cette année, notre fête nationale aura un éclat inaccoutumé. Cette fête tombe notre 25 mars qui correspond à peu près au 17 avril. Ce sera le 90e anniversaire de notre séparation avec la Turquie."

LA MEILLEURE REGION DE L'ALBERTA

D'apres le rapport du Ministre de l'Agriculture

Au moment d'aller sous presse, nous recevons une nouvelle d'Edmonton qui plaira à tous nos amis.

Le district dans la province d'Alberta qui a donné le meilleur rendement dans la récolte pour l'an dernier est notre district, le beau comté de St-Albert, qui comprend les belles paroisses de Morinville, Legal, Rivière-Qui-Barre, St. Pierre et St. Albert

Nous reviendrons sur ce sujet la semaine prochaine et sommes heureux de rendre ce fait public au moment où une nombreuse excursion de compatriotes de l'Est est à visiter notre région, et nous les invitons tout particulièrement à venir voir les différentes places ci-haut mentionnées.

Incendie dans la Saskatchewan

Langenbourg, Sask.—Un incendie qui s'est déclaré de bonne heure ce matin, dans le magasin de Denmark & Burton, a causé pour $30,000 de dégâts.

Le nouvel édifice de la banque de Toronto et l'hôtel Imperial ont été également endommagés.

Greve de Charbonniers

Calgary, Alta. 11.—Dans tout l'Alberta-sud et l'est de la Colombie Britannique aujourd'hui, on n'a pas extrait des mines une seule tonne de charbon.

Les propriétaires de mines disent que moins de dix milles hommes ont quitté l'ouvrage, mais les grévistes disent qu'ils sont au moins 14,000.

On n'a pas extrait une seule livre de charbon dans tout le district et si l'on en juge par la détermination prise de deux côtés, la bataille sera longue.

On croit que l'approvisionnement actuel du charbon durera trois semaines, le C.P.R. en a encore pour un mois.

Les officiers, des deux côtés, n'ont pas tenu compte de la loi du gouvernement contre les grèves.

On n'a pas demandé non plus de bureau de conciliation.

Les réducteurs des Etats-Unis et le Great Northern souffriront beaucoup de cette grève.

Le trésorier de l'organisation internationale en Canada a en sa possession un montant de $10,000.

Le Canadian Northern poursuivi

Ottawa.—La commission des chemins de fer a recommandé, au procureur général du Canada, de poursuivre le Canadian Northern, et de lui imposer une amende de deux cents dollars par jour pour tous les jours que cette compagnie a exploité une ligne d'embranchement entre Halborne et Beulah. Si cette pénalité est imposée au complet, cette amende sera très lourde, car la compagnie a exploité cette ligne durant sept mois.

Le Grand Tronc Pacifique sera aussi poursuivi pour avoir traversé environ quatre-vingts grandes routes dans l'Alberta sans l'approbation de la commission. L'amende sera de $25. pour chaque offense.

La cause est la suite d'une plainte d'une compagnie de grains du Manitoba qui disait que le Canadian Northern chargeait des taux exorbitants pour transporter le fret sur cette ligne.

Les commissaires, enquête faite, ont trouvé qu'aucun tarif de transportation n'avait été présenté à la commission pour cette ligne et que la compagnie n'était pas autorisée à y faire le trafic et que cette dernière n'avait été ni inspectée ni approuvée par la commission.

L'Hon. Frank Oliver visite l'Ouest

Profitant des vacances de Pâques, l'actif ministre de l'Intérieur, l'Hon. Frank Oliver, a décidé de visiter l'Ouest et surtout ses électeurs d'Edmonton.

Il sera à Calgary demain soir et dans la Capitale samedi.

Nul doute que le ministre de l'Intérieur tiendra une assemblée à Edmonton, à laquelle ne manqueront pas d'assister tous les électeurs de la division électorale.

La Greve de l'Ouest

Fernie, C. A., 11— La rumeur circule partout, aujourd'hui, que les ouvriers qui ne sont pas de l'union ont demandé l'arbitrage sous la loi Lemieux. On ne peut cependant confirmer ce rapport.

La mission du secrétaire Carter à Hosmer, hier soir, était de consulter les membres de l'union au sujet d'une demande que les ouvriers en construction ont faite à l'effet qu'ils aient droit à toute élévation de salaire qui a été faite depuis le premier avril. Il y a environ vingt hommes qui font ce travail dans la mine. On dit que les mineurs de Washington Ouest ont quitté le travail.

Lethbridge, Alb., 11— Les choses sont très paisibles ici. Un grand nombre de mineurs sont partis pour l'Europe ou ont pris des homesteads.

Prince Rupert, 11— Tout est calme ici, aujourd'hui. Plus de cinquante chefs des grévistes sont en prison. Les quartiers généraux des grévistes ont été fermés par la police et les livres confisqués. Les hommes qui ont été arrêtés comparaîtront demain devant le magistrat, sous l'accusation de conspiration pour causer des bagarres.

L'Alberta au Greatwaterway

La cour Suprême a rendu jugement, hier, dans la cause du gouvernement provincial contre la Royal Bank pour recouvrer six millions de dollars, des obligations de l'Alberta, and Great Waterways qu'elle détient. Il y a quelques semaines, elle a émis un ordre unissant la Canada West Construction Co. et l'Alberta & Great Waterway Co. avec la banque défenderesse dans une poursuite instituée par la province. Le gouvernement en a appelé. Le juge en chef était en faveur de permette l'appel, mais les trois autres juges ont soutenu l'ordre du juge Beck. Deux nouvelles parties se sont jointes comme defenderesses aux premières. L'appel sera porté devant les cours supérieures.

Un drame emotionnant

Rome, 6— Un drame s'est déroulé hier en l'église de Saint Pierre de Rome.

Pendant la messe, dans une chapelle latérale, un énergumène autrichien a tiré un coup de revolver sur le prêtre à l'autel puis, comme un policier s'approchait en hâte pour le désarmer, il déchargea de nouveau son arme sur lui, le blessant assez grièvement.

Conduit au poste de police, l'homme a déclaré s'appeler Pietro Desanti et être âgé de 42 ans.

Je ne suis ni socialiste ni anarchiste, ajouta-t-il, mais anti-clérical. Je hais la religion et les prêtres.

Il conta ensuite qu'en août dernier, il était venu à Rome avec l'intention bien arrêtée de tuer le Saint Pontife.

Il voulait solliciter un emploi de jardinier au Vatican et profiter du passage du Pape pour tirer dessus.

Il s'aperçut que la surveillance était bien organisée et qu'il ne pourrait que difficilement arriver à ses fins. Il abandonna donc son projet.

Il se décida enfin à tuer un prêtre quelconque et peu s'en est fallu qu'il réussit.

Desanti a d'ailleurs exprimé le regret d'avoir manqué son coup. A la première occasion, dit-il, je m'y prendrai mieux.

Voici les raisons qu'il a données pour expliquer sa haine.

Un de ses oncles ayant manifesté l'intention de léguer sa fortune à l'Eglise, Desanti le tua ainsi que sa femme. Pour ce crime, il fut condamné à mort, mais sa peine fut commuée en un emprisonnement à vie. Il resta 20 ans en détention puis on le relâcha.

Il émigra alors aux Etats-Unis où il travailla sans trêve, pour économiser le prix de son voyage de retour, ayant toujours présente à l'idée de tuer le Pape.

Le prêtre qui a ainsi vu la mort de près est Mgr Orzi. C'est le policier, un nommé Gaetano qui quoique blessé, put maîtriser le forcené, pendant que les assistants saisis de panique, s'enfuyaient du temple.

Sa Sainteté prévenue des faits, en a été très affectée.

Elle a adressé un message de sympathie à Mgr Orzi, le félicitant d'avoir aussi miraculeusement échappé à la mort.

Le Pape a également envoyé 1,000 livres et la décoration Pontificale "Pro Ecclesias Pontifice" à l'agent Gaetano.

La police ne croit pas que l'assassin soit fou ; il comparaîtra donc en justice sous l'inculpation de tentative de meurtre.

La chapelle latérale où l'outrage a été commis devra être reconsacrée.

Une malle hebdomadaire pour le nord

D'après une lettre reçue par le secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton et venant de l'Honorable Frank Oliver, le département des Postes a décidé enfin de donner un service de malle hebdomadaire entre Athabaska Landing et la Rivière la Paix.

C'est par l'entremise de notre compatriote, M. J. L. Côté, M.P.P. pour Athabaska, que nos amis du Nord ont obtenu ce service et le nouveau régime commencera le premier mai prochain.

Nos félicitations à M. Côté pour le succès de sa démarche.

Un pere livre son fils

Paris, 7.—A propos des controverses soulevées autour du "Tribun", un correspondant parisien cite un cas de conscience quelque peu différend de celui mis à la scène par M. Bourget : il y a quelques semaines, au souci de la justice et pour qu'un innocent ne fut pas condamné à la place du coupable, un brave homme du peuple n'hésita pas à sacrifier son fils ;

Il y a un peu plus de trois mois, le 16 janvier 1911, dans la commune des Arques (Lot) un paysan, Adrien Francoulon, en revenant de la foire de Frayssinet-le-Gélat, était assassiné.

Les soupçons se portaient sur un domestique de la localité, Louis Vialard, âgé de 21 ans et celui-ci était bientôt arrêté. Malgré les charges qui pesaient sur lui, le prévenu persistait à nier et affirmait hautement son innocence.

Or, une dizaine de jours après, le père de Louis Vialard trouvait dans une étable à lapins, au rez-de-chaussée d'une vieille tour dépendant de son habitation, une boîte en fer blanc. Il l'ouvrit : elle contenait une somme d'argent juste celle volée à la victime et sa montre.

Garder le silence, faire disparaître la boîte, c'était sauver la tête du fils coupable, éviter le déshonneur de la famille. Mais sauver le fils, c'était, hélas ! mentir à sa conscience, égarer la justice et faire frapper peut-être un innocent Quel drame ! Quelles angoisses !

Mais la voix de la conscience, chez cet homme du peuple parla plus haut que celle de l'amour paternel et avec un courage héroïque le malheureux père alla porter lui même au parquet de Cahors la preuve de la culpabilité de son fils : Celui-ci avoua enfin.

Décidément, il y a encore de braves gens en France.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, - - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Les communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 13 AVRIL 1911

IL FAUT PREPARER LA LUTTE

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, c'est au tour de Morinville, de célébrer, cette année, notre fête du 24 de juin.

Il ne s'agit pas de savoir si monsieur Un Tel fera un beau discours, si la toilette de Madame sera prête pour la circonstance, si les hôtels fourniront assez de whisky au jour nommé, enfin toute la série de banalités usées, mais que chacun aide à préparer une organisation, laquelle verra au succès de ce jour, pour ce qui est de la revendication de nos légitimes demandes.

Qu'on réunisse à Morinville le plus grad nombre de compatriotes possible et qu'alors, après avoir offert à Dieu dans la messe, les heures de ce jour, ait lieu une convention des délégués des diverses sociétés et que, devant la foule, on discute sans crainte les besoins de l'époque.

Des orateurs pourront se faire entendre qui de chanteront pas inutilement le passé mais viendront dire à nos gens de secouer leur mollesse, qu'il y a danger de perdre notre peu d'influence, que nous devons demander et demander sans cesse justice à l'école, justice dans le service civil, justice partout.

Ah ! si à chaque année, des milliers de signatures allaient au gouvernement ; si, à chaque année, des résolutions de censure étaient passées, et envoyées à qui de droit, sur telle ou telle injustice dont nous sommes victimes, on verrait le bien qui résulterait de nos fêtes nationales.

L'heure vient, compatriotes de l'Alberta, ou nous devons entrer dans le terrain de la lutte active pour nos droits et les repos dans une néfaste sécurité doivent finir.

Qu'on se le dise donc, il y va de notre vie comme peuple. Préparons bien la célébration du 24 de juin pour qu'elle ait un glorieux retentissement dans tout l'Ouest et qu'on puisse dire de nous : "Ceux que nous pensions prêts à être tondus sont redevenus des lions et nous n'avons qu'à les laisser en paix."

DEHORS LES NEGRES !

Les premiers nègres arrivés dans l'Alberta, cette année, ont fait parler d'eux par les actes contre la morale, commis sur la personne de deux jeunes filles, à Edmonton.

Les appréhensions de plusieurs gens sérieux, en apprenant l'arrivée du contingent noir, sont donc fondées et nous voici avec ce nouveau problème des nègres, dangereux et grave, puisqu'il s'attaque à ce qu'il y a de plus sacré, le respect et la vertu des jeunes filles.

Des crimes comme ceux commis à Edmonton, la semaine dernière arriveront encore et très souvent, tant qu'il y aura des nègres dans notre contrée et ils augmenteront en nombre au fur et à mesure qu'augmentera la population noire.

Il est du devoir du peuple canadien de prendre la chose en sérieuse considération et d'en appeler au gouvernement fédéral.

La loi d'immigration laisse entrer au Canada un nègre qui a bonne santé et possède un certain montant d'argent, mais qui pourra dire si l'être en question n'est pas rempli de vices grossiers et ne sera pas un sujet dangereux ?

Nous croyons qu'il serait du devoir du ministère de l'Intérieur d'interdire complètement l'accès de nos riches prairies à la population noire, vu qu'elle n'est pas désirable et ne pourra jamais s'assimiler ici.

Aucun homme de couleur, fut-il noir, jaune ou rouge ne devrait avoir un droit de homestead et cela pour sauvegarder la morale publique et assurer l'avenir du Canada Ouest.

MELI-MELO

Du nouveau en fait de greffe

Nous lison dans le "Naturaliste Canadien" :

"Nous voyons, dans le No. 7, Vol. XII, 1901 de "l'Experimental Station Record," de Washington, un court exposé d'expériences que l'on a faites en France, relativement à la greffe par approche. Celle-ci, comme on sait, consiste à unir deux plantes par des entailles qui se correspondent : lorsque les rameaux ainsi rapprochés sont bien soudés, on coupe la communication avec l'un des deux sujets, et le rameau transféré continue à faire partie de la plante qui le porte.

En procédant de la façon que nous venons de dire, on a réussi à greffer ensemble les plantes que voici : Soleil et melon, chou et tomate, chrysanthène et tomate, coléus et Acaranthe, Cinéraire et tomate, aster et Phlox, coléus et tomate, érable et lilas, zinnia et tomate, etc.

Ces expériences ont été particulièrement heureuses quand elles ont eu pour objet des plantes d'égale vigueur. On a constaté aussi le rôle important qu'y jouait la nature des tissus de ces plantes. Par exemple, la tomate et le chou ont bien réussi à s'unir à cause de leur consistance herbacée et de leur active végétation ; tandis que chez l'aster et le phlox de croissance un peu avancée, chez le lilas et l'érable d'un an, l'on a obtenu difficilement le succès, excepté sur des pousses très jeunes.

Du succès de ces expériences, on conclut que le vieux dicton, suivant lequel on ne peut greffer ensemble que des plantes appartenant à la même famille, ne s'applique pas à la greffe par approche.

Signal d'alarme

Nous empruntons à "l'Artisan" l'historiette suivante :

"Un mécanicien de chemin de chemin de fer avait expliqué à sa petite fille qu'un drapeau rouge déployé était un signal d'alarme.

—Alors, papa, demanda l'enfant, si vous voyez ce signal, arrêtez-vous la locomotive ?

Certainement, sans cela, il arriverait un malheur.

—Pendant la journée qui suivit, la petite fille vit pleurer sa mère, chose qui, depuis quelque temps, n'était pas rare.

—Maman, pourquoi pleurez vous ?

—Oh ! répondit la mère, ton père s'est mis à boire ; sûrement il perdra sa place.

Le lendemain, quand le mécanicien ouvrit l'armoire pour y prendre sa bouteille d'eau-de-vie, il y trouva un petit drapeau rouge attaché au goulot.

C'est le signal d'alarme ! il comprit la pensée de sa fille, l'embrassa et remit à sa place la bouteille qu'il n'a plus reprise, depuis."

Que ne se trouve-t-il dans bien des foyers ce petit drapeau !

Passe cela a ton voisin

La "Tempérance," livraison d'avril, raconte que le duc Charles Guillaume de Brunswick apprenant que des paysans d'un village avaient la mauvaise habitude de se réunir le dimanche, pendant le saint office, dans un cabaret pour y boire, s'y rendit un jour après s'être déguisé. L'histoire raconte que le président le fit asseoir à ses côtés. Celui-ci prend alors une énorme cruche que lui avait apportée l'aubergiste, en avale une bonne dose et la remet au duc son voisin d'occasion, en disant : "Passe cela à ton voisin."

La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au président, qui après lui avoir donné une cordiale accolade, la remet de nouveau en circulation. A la troisième tournée de la bienheureuse cruche, le duc se lève en fureur, et, déboutonnant se reningotte et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et ses insignes de souverain, il donne de toutes ses forces un soufflet au président, en lui disant : "Passe cela à ton voisin."

Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écrie : "Que celui de vous qui frappera trop doucement ou trop lentement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne justice !

A ces mots, tous les bras se lèvent, les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq et six fois de suite, jusqu'à ce qu'enfin le duc, satisfait du châtiment qu'il vint d'infliger à cette incorrible troupe de buveurs, les laisse en repos. Et l'on dit que le dimanche suivant, nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

Voilà une bonne leçon !...

Pasteur

La maison natale de Pasteur, à Dôle, est devenue un lieu de pélerinage pour les habitants du Jura et des départements voisins.

On vient contempler avec respect cette modeste demeure qui a vu naître, le 27 décembre 1822, l'un des plus illustres savants de notre époque, demeure dont l'acquisition vient d'être votée à l'unanimité par le conseil municipal de la ville.

En même temps, et pour associer à cet hommage tous ceux qui ont le culte de ce grand bienfaiteur de l'humanité, une souscription publique a été ouverte dans toutes les localités de la Frauche Comté. On y voit figurer les offrandes les plus cotées, les dons les plus généreux.

L'illustre Pasteur avait conservé jusqu'à la fin ne ses jours un véritable culte pour cette petite maison. Malgré ses multiples et féconds travaux, il ne laissait guère s'écouleur d'année sans qu'il allât la visiter avec émotion... Et quelle fut sa joie certain jour, de retrouver à Arbois, sur les bords de la Cuisance, la vieille enseigne en bois, grossièrement coloriée, de la tannerie de son père !... Il l'emporta pieusement à Paris, à l'Institut de la rue Dutot, et la plaça dans sa chambre à coucher, à côté d'un portrait de sa mère, qu'il avait peint lui-même, à l'âge de quinze ans...

Qui de nous n'a pas de ces souvenir de jeunesse, lesquels embaument la vie et rappellent les caresses si douces qui nous manquent trop tôt, d'une mère adorée !...

Bonne riposte

Un député, dans un bureau de poste, ému de la lenteur de l'employé, ronchonne :

—Sapriti ! vous y mettez le temps pour remplir un mandat !

—Je vous conseille de parler, répond le fonctionnaire qui l'a reconnu, vous qui mettez quatre ans pour remplir le vôtre !...

La Folie de l'or

—Le dernier numéro de l' "Every-body's Magazine" contient un chapitre intéressant. C'est celui où Frederick Townsend Martin étudie les mœurs de millionnaires américains et raconte comment ces Crésus tuent le temps, élèvent leurs enfants et dépensent leurs millions.

Quel américain n'a pas lu le compte rendu de ce diner qus eut lieu dans une station palnéaire de la côte, à l'étage supérieur d'une maison, et où tous les convives, en costume d'équitation, dinèrent à cheval, ayant chacun à côté de lui, supportée par la selle de son ceeval, une petite table sur laquelle on lui servait les mets les plus fins. Certains pensent que ce festin Coûta la petite somme de $40,000.

A ce repas somptueux ne prirent part que des chevaux présidés par le cheval du maitre des céans, et amenés par leurs maitres autour d'une table richement servie.

Une autre fois, ce furent des chiens, en compagnie et à côté desquels leurs maitres et maitresses firent un repas qui coûta les yeux de la tête et dont les journaux se moquèrent à qui mieux mieux !

M. Martin donne d'autres exemples qui ne sont pas moins suggessifs, parmi lesquels nous trouvons ce qui suit :

Un diner de 16 couverts fut servi, où tout le diner était en or (couteaux fourchettes, cuillères, assiettes, etc.), et coûtait $240 par tête !

Ne sachant que faire de son argent, un original se paya une lorgnette de théâtre en or messif, sur sommet de laquelle était une lyre de diamants et de saphyrs. Le tout revient au prix de $75,000 : on peut acheter une lorgnette de dualité identique pour la somme de $20.

Un habitant du Nebraska, à l'esprit moins inventif, se fit faire un chapeau dont des billets de banque fournirent la matière première. Ce chapeau a l'air d'un chapeau blanc ordinaire et coûta la bagatelle de $20,000.

Un autre millionnaire, ne sachant quel nouveau cadeau offrir à la dame de ses rêves, lui offrit un éventail qu'il avait fait peindre par des peintres de grand talent et qu'il avait payé $7,000.

Un repas de millionnaires tirait à sa fin, tout avait été somptueux, mais rien d'extraordinaire ne s'était encore passé, et on attendait avec impatience, se demandant quel serait le clou de la soirée ; cette attente ne fut pas détrompée, car bientôt eut lieu l'événement sensationnel, qui fut trouvé expuis d'ingéniosité et d'originalité : on distribua des cigarettes dont le papier de chacune avait été remplacé par un billet de $100, portant en lettres d'or le monogramme de l'homme de bon goût qui donnait le festin !

Un original s'est commandé une pierre tombale à laquelle les statuaires doiveut travailler jusqu'à sa mort ; il y a déjà cinq ans que ce a dure et il paye chaque année une somme de $15,000 pour cette petite fantaisie.

Un savant italien raconte avoir reconnu une riche américaine qui portait un collier de $600.000 ; quand lui naquit un fils, on entoura ce dernier de quatre nurces et de quatre médecins très en renom, qui quatre fois par jour, examinaient minutieusement le bébé et faisaient afficher des bulletins informant les reporters de la condition du jeune millionnaire, qui du reste, se portait à merveille ! Le berceau seul coûtait environ $10.000.

Ce rapide aperçu des dépenses de l'aristocratie financière américaine serait bien incomplet sans quelques notes supplémentaires donnant une idée de ce que peut coûter l'éducation de ses enfants. On n'a, hélas que très peu de renseignements sur ce point, et les seuls chiffres sérieux sur lesquels on puisse se baser sont ceux qui sont donnés quand après la mort d'un ou des deux parents, demande est faite au tribunal ou aux exécuteurs testamentaires de fixer ou d'augmenter la somme qui pourra êtres distraite des revenus de la succession pour payer les frais de l'éducation de l'enfant.

C'est ainsi que nous savons par sa mère qu'il faut au moins $20,000 par an qour Miss Marie Louise Elkins, de Philadelphie, âgée de dix-huit ans. Jugez-en plutôt par le détail des dépenses courantes :

Femme de chambre : $100 par mois—leçons de musique $48 par mois—Chambres à l'hôtel : $620 par mois—auto, chauffeur et chevaux : $3,000—robes, chaque année : $5,000—voyages et frais de vacances : $10,000—bals, diners, etc... :$3,000 à $5,000.

De son côté, Miss Katherine Hamersley trouve qu'elle a beaucoup de peine à joindre les deux bouts avec $10.000 par an.

Mme Adolphe Ladenburg, dont le mari mourut quand leur fille était en bas âge, a déclaré au tribunal qu'il fallait plus de $20.000 pour élever convenablement celle-ci, âgée maintenant de 16 ans : le juge n'accorda que $8.000.

CONTE DU "PROGRES"

LA TROMPETTE EFFRAYANTE

Charles Bernard avait laissé tomber son blanchissoir et se tenait les côtes de rire.

Vous me demandez de quoi riait Charles Bernard ?

Pour le moment, rien ne presse ; je vais donc vous présenter un tant soit peu ce personnage.

Charles Bernard était un pauvre diable de poseur d'affiches qui prenait la vie comme elle se présentait. C'est vous dire qu'il agissait en philosophe sans s'en douter.

Pour de l'instruction, il n'en avait guère tiré des livres, mais il savait une foule de choses qu'il avait apprises dans ses voyages. Cela lui tenait lieu d'études classiques et autres, et j'ajouterai qu'il n'en était que plus considéré dans le canton. Voilà pour son mérite et ses qualités.

Lorsque les devoirs de son état n'absorbaient pas tous ses instants, il se livrait avec bonheur à la pratique du chaulage des bâtiments et clôtures. Voilà pour ses goûts.

Or, le jous où je vous le présente, il est precisément en train de promener un large pinceau plat—"vulgo" blanchissoir—sur la devanture du jardinet de mon voisin. Il y a près de trente ans de cela.

Tout-à-coup un cri sourd se fait entendre aux environs. Il dresse l'oreille et reste la main immobile sur son ouvrage.

Le cri sourd continue.

Je dis cri sourd parce que c'était bien un cri, mias si puissant qu'il semblait être, il avait je ne sais quoi d'étouffé qui donnait l'idée d'une chose extraordinaire.

Ce cri venait-il du quartier, du centre de la ville, ou de la campagne ?

Impossible de le dire.

Il était assez distinct pour que l'on crût que la source en était à quelques pas seulement. Mais il était assez fort aussi pour provenir de plusieurs centaines de pas.

Charles Bernard eut une seconde ou deux d'indécision en l'entendant, puis de l'air d'un homme qui a découvert un mystère ou une espièglerie, et qui en voit la ficelle, il laissa tomber son blanchissoir et se prit à rire à tout rompre.

Le cri continuait.

C'était quelque chose de terrible comme l'inconnu, de hideux comme le râle d'un possédé, de vibrant comme le bruit d'une cataracte, d'incompréhensible comme les clameurs que l'on entend dans les rêves.

La rue où travaillait Charles Bernard se trouva en moins de dix secondes remplie de gens terrifiés qui se lamentaient de mille manières et qui toutes, bien sincèrement croyaient à la fin prochaine du globe.

Il n'y avait pas, en effet, à badiner. Le cri continuait en augmentant de volume. Ce "crescendo" était épouvantable. Personne ne pouvait expliquer d'où provenait la voix. Personne non plus ne pouvait se figurer à quelle espèce d'animal elle appartenait.

Charles Bernard avait compris cela et c'était ce qui l'amusait tant.

Le cri continuait et s'étendait de plus en plus. Au lieu du murmure inouï qu'il avait d'abord fait entendre et qui était déjà suffisant pour effrayer toute une population, c'était maintenant une voix distincte un souffle rauque et énergique qui remplissait l'air et dont les vibrations portaient la terreur chez les êtres les plus solidement constitués.

Plantés sur leurs jarrets, le corps repoussé en arrière, la tête levée, l'oreille droite, l'œil hagard, les naseaux ouverts, les chevaux s'étaient arrêtés dans les rues. Leurs conducteurs, aussi épouvantés que les bêtes cherchaient à droite et à gauche une assurance qui ne se trouvait nulle part.

Sortis de leurs maisons, citoyens et citoyennes, garçons et filles, se précipitaient dans la rue et tombaient nez à nez avec des voisins tout aussi alarmés qu'eux mêmes.

Le cri continuait, et Charles Bernard riait toujours.

Le juge Bolete courait de haut en bas de la rue, criant à tue-tête qu'il savait d'où venait le cri. Vous comprenez qu'il ne le savait pas, qu'il croyait l'avoir trouvé. Tout le monde se mit à le suivre, quoiqu'il fut vêtu d'une robe de chambre et de pantoufles éculées.

Sa suite rencontra au coin de la rue une autre foule, aussi bouleversée, qui cherchait à contre courant d'où pouvait venir le cri.

Le cri ne cessait de se faire entendre.

Au moment où les deux foules se heurtèrent, la voix puissante qui couvrait la ville, éclata en deux ou trois accents aigus.

La plupart des auditeurs se mirent à genoux. On croyait décidemment avoir affaire à "la trompefte effrayante."

Le spectacle que présentait la ville est impossible à peindre. Il ne restait pas une âme dans les maisons, pas mêmes les enfants au berceau, car les mères s'en étaient emparees avant de fuir. Personne ne songeait à parler. La voix surnaturelle, terrifiante, gigantesque, colossale, qui se faisait entendre, tenait lieu de tout commentaire. On se regardait a peine. La mort et la peur se tenant par la main personnifieraient l'attitude et les sentiments des braves gens dont je vous raconte le désarroi.

Charles Bernard riait de plus en plus fort.

Le juge Bolète revenait sur ses pas à la tête de ses fidèles, et par les grands mouvements de désespoir qu'il imprimait à ses bras et à sa robe de chambre, il donnait le tableau le plus complet de la désolation et de la terreur.

Les larmes s'étaient mises de la partie. Hommes et femmes en versaient à cœur fendre. Plusieurs demandaient un prêtre pour se confesser. Des ennemis irréconciliables s'embrassaient et se juraient le pardon de leurs offenses.

Enfin un troupeau de vaches, échappées de la commune passait la queue en l'air, la tête baissée, les pieds ruant. Au lieu de provoquer une hilarité générale cela ne servit qu'à porter davantage la désolation dans les cœurs.

Charles Bernard voyant cela, riait à se démonter les côtes.

Le cri avait continué de soutenir son diapason. C'était un hurlement comme l'esprit n'en pourrait rêver. Quelque chose qui n'a d'expression en aucune langue. Une note horrible, infernale, rageuse, échevelée, qui semblait venir autant du Ciel que de la terre et dont personne ne saurait comparer l'effet énervant qu'aux éclats de la trompette du jugement dernier.

Enfin, fous de terreur et croyant voir venir la mort, les élèves des écoles se répandaient dans les rues, augmentaient la foule et criaient partout que la fin du monde était proche.

Charles Bernard se pâmait de plaisir. Jamais il n'avait assisté à pareille fête.

Mais lorsqu'il vit le curé sortir pâle et défait du presbytère, la tête nue et la voix tremblante, il ne put y tenir et se mit à crier comme un sauveur :

"M. le curé, monsieur le juge, M. Chicoine, M. Panneton, M. Dorval, M. Chose, M. Machine, M. Lé ! hé je sais ce que c'est ! n'ayez prs peur ! Ce n'est pas dangereux !..."

Et il s'arrêta pour donner libre cours au fou-rire qui s'emparait de lui encore une fois.

Le curé voyait bien que pour rire de la sorte notre homme devait avoir de bonne raisons. Le juge se trouva à penser justement de la même manière.

C'est pourquoi ils s'approchèrent du rieur.

—Eh ! bien pour l'amour de Dieu, que signifie cela ? dit l'un d'eux.

—Je vous demande pardon, monsieur ce n'est rien, commença Charles Bernard.

—Comment ! rien ! Vous n'entendez donc pas ?...

—Mais oui, j'entends très bien : C'est le sifflet d'un bateau à vapeur. J'en ai vu et entendu de plus laids que celui-là dans mes voyages !...

Et Charles Bernard riait comme un homme parfaitement heureux du tour que le sifflet à vapeur venait de jouer aux paisibles habitants de la ville des Deux-Grèves, où il n'avait jamais été entendu avant ce jour.

BENJAMIN SULTE.

LE PAPE

Il est, dit le P. Félix, une figure plus grande et plus belle que toutes celles qui se montrent aux horizons de notre histoire contemporaine ; une figure qui, en dehors de l'éclat surnaturel qui l environne, serait encore plus grande que toutes les autres ; une figure qui ressort plus radieuse et plus sublime du milieu de nos obscurités et de nos abaissements u-ne figure à laquelle le malheur lui même a fait un piédestal qui la rehausse de plus en plus dans l admiration des hommes et aux regards de son siècle ; une figure qui du fond de la prison où l'enferme à l'heure qu'il est, un despotisme spoliateur et jaloux, tient le monde attentif, et, à travers l'ombre de son infortune, jette au loin sa douce et majestueuse clarté; une figure qui demeure gravée dans l'histoire d'un caractère désormais indélébile et qui marquera aux regards de la postérité le point culmunant de ce dix-neuvième siècle ; une figure que, comme les grands chefs-d'œuvre de l'art, on admire d'autant plus qu'on la regarde davantage ; une figure qui attire quiconque la contemple, même de loin, par je ne sais quelle indéfinissable sympathie et quel mystérieux attrait : cette figure à nulle autre comparable et vraiment sans pareille, déjà lecteur, nous l'avons reconnue, et vous l'avez nommée dans votre âme, c'est la figure du Pape ; la figure du Pape, oui, c'est elle qui, au moment ou nous prenons la plume pour en reproduire quelques traits, nous attire invinciblement et nous séduit nous-même de ce charme céleste qu'on est heureux de sentir, et plus heureux encore tout en le sentant de ne le pouvoir définir.

Vive les chats !

Au cours d'un plaidoyer en faveur des chats dont on veut mettre la tête à prix aux Etats-Unis, un rédacteurs du GAULOIS s'exprime ainsi :

Car les chats sont aimés. On n'ignore pas qu'ils sont lunatiques, esclaves de leur fantaisie et fort enclins à s'approprier le bien d'autrui pour peu qu'il leur agrée. On décrit volontiers leur défauts. Cependant, leur grâce est la plus forte. Ce sont, dans la maison, des hôtes discrets et silencieux. Leur recueillement s'harmonise à la méditation du sage, aussi bien que leur ronron au rouet de la fermière. Et puis, leurs vices principaux résultent non pas de leur naturel, mais de leur entourage ; ils ont le coup de griffe prompt, parce que l'homme ne leur épargne pas les coups de pieds, ni le chien les coups de dent. Traités avec douceur ils deviennent de délicieux compagnons.

—Des compagnons dont le cœur n'est pas sûr.

—C'est un autre reproche et qui n'a pas été inventé pour eux.

N'exigeons pas trop des bêtes. Le chat ne purge pas les deux mondes de souris et de rats. A-t-on le droit de réclamer de lui un travail d'Hercule ? La vérité est qu'il fait souvent une excellente besogne; qu'il rapporte parfois avec fierté, aux pieds de son maître, les trophées de ses campagnes, et qu'il sauve mainte bibliothèque des dents minuscules occupées à transformer en dentelles le dos des beaux livres.

Le prix de l'abonnement au "Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

PAGE D'HISTOIRE

(Suite)

Entre autre disent ils que le françois est dedans qui y fait des fusils, haches, couteaux, etc, il dit qu'il y avoit d'autres endroits dans les prairies couvertes comme des balles de fer noires par dessus et couleur de metal de cloche en dedans, rondes et de differente grosseur et des pierres fort pezantes dont ils se servent pour allumer du feu, enfin je leur recommanday d'apporter le printemps suivant de toutes ces mines à mon fort, mais ils me repondirent qu'ils ne pouvoient venir que l'hiver suivant, parce qu'ils partoient dés le printemps pour aller chez les Achipoüanes, ou Caserniers afin de traitter des bleds avec Eux, comme ils leur avoient promis, l'année derniere ce qui me donna occasion de leur faire les questions suivantes.

Je leur demanday ce qu'ils pensoient de cette nation, et si c'étoit des Sauvages comme Eux, ils me repondirent qu'ils les prenoient pour des françois, que leurs forts et leurs maisons étoient à peu prés comme les nôtres, excepté la couverture qui est platte avec de la terre et de la pierre pardessus, leurs forts de pieux et bien doublés avec deux bastions aux deux angles opposés, leurs maisons sont grandes et joignant la palissade, en sorte qu'on peut faire le tour du fort pardessus les maisons qui ont des caves, c'est la ou ils conservent les bleds d'inde dans de grands paniers d'ozier, ils n'abandonnent jamais leur fort, ils travaillent tous à la terre hommes et femmes à l'exception des chefs qui se font servir ; ces Caserniers sont de la plus haute taille bien proportionnés, blancs, marchants les pieds en dehors, leurs cheveux sont blonds, chatins et rouges, peu les ont hien noirs. Ils ont de la barbe qu'ils coupent ou arrachent et quelques uns la laissent croitre ; ils sont caressants et affables aux Etrangers qui viennent les voir, se tenants cependant toujours sur leurs gardes, ils ne vont point chez les nations voisines ils sont habillés de cuir ou de peaux passés bien travaillés et de differentes couleurs ; ils ont une espèce de Camisolle, des Culottes et bas de la même matiere, il semble que le soulier tient avec les Bas, les femmes sont en habits longs, c'est une espèce de Tunique qui vâ jusquà la cheville du pied avec une ceinture qui porte un Tablier, le tout de peau bien travaillée, elles sont coiffées en cheveux tressés et roulés sur la tête, cette nation est fort laborieuse, elle sême quantité de bled, fêves, pois, avoine et autres grains. Ils commercent avec les Sauvages voisins qui viennent les chercher chez Eux, les femmes ne travaillent pas tant que nos Sauvageresses, mais elles sont chargées du méuage qu'elles tiennent propre et aux ouvrages pressants elles aident et travaillent aux champs. Les Achipoüanes elevent plusieurs sortes d'animaux domestiques comme chevaux et chevres, Ils ont des volailles consistants en poules communes, oyes, canars, et autres que les Sauvages ne connoissent pas ; ils vivent communement de bled d'inde à peu prés comme nos voyageurs ils mangent quantité de viandes: comme du Boeuf, de l'orignal, du Cerf etc qu'ils prennent dans de grandes fosses qui sont couvertes de feüilles et de bascules, ils font ordinairement leur chasse à cheval et partent par détacnements.

J'ay oublié de dire que leurs plus petits forts sont ordinairement quarrés et ont cinq ou six arpents de chaque face, qu'ils sont entourrés d'un bon fossé qu'ils ont double porte, qu'il y a une grande place au milieu sur laquelle toutes les maisons ont vüe, et comme tous leurs forts sont sur les bords d'une riviere, il y a un souterrain qui vâ du milieu de la place au bord de l'eaü, en sorte qu'ils peuvent y aller, même s'embarquer sans être vûs ; leurs armes offensives et deffensives sont l'arc, la fleche, et le bouclier, la hache et le dard qui est une espece de Lance.

La maison du chef est tres grande et plus haute que les autres, elle occupe la face entière qui est vis à vis la porte, son logement et de ses Domestiques ou esclaves est à un bout, le milieu est pour assembler le public, et pour recevoir les étrangers, à l'autre bout est le logement de ses femmes, cette maison a trois principales portes, il y a un May planté devant celle du chef qui a une girouëtte au haut, aux deux bouts de la dite maison et audessus, sont deux têtes de boeuf ornées de petits ouvrages (qui sont apparemment les armoiries de la nation.)

Cette nation n'a qu'un grand chef, et elle a un grand nombre de forts tous situés sur les deux bords d'un grand fleuvé qui descend au couchant, les Assenipoils qui m'ont fait ce récit n'en connoissent que neuf éloignés les uns des autres d'environ une Lieüe, ou moins, mais ils ont oüy dire qu'il y en a un grand nombre au dessus, et au dessous de celuy ou réside le grand chef, chaque fort a bien un chef, mais il depend du premier, et lorsqu'il arrive quelqu'allarme, ils s'avertissent d'un bord à l'autre avec une espèce de trompe, de manière qu'en peu d'heures toute la nation est sur le qui vive, apparemment qu'ils ont encore d'atres signaux, leurs canots sont petits, faits de peaux en forme de batteaux ronds par les bouts menés par un seul homme, qui à un aviron à deux pêles, ou deux petites rames. Ce fleuve a 18 ou 20 arpents de large tres profond et bien poissonneux bon courant, ces Sauvages n'y connoissent ni saults ni rapides, il arrose un grand Pais sans montagnes partie decouvert et en prairies, et partie en bois de haute futaye, chesnes et autres bons bois comme en Canada, les mêmes insectes sont sur ses bords comme en Canada, mais il y a une espece de serpents de deux à trois pieds de long plus noir que gris qui a sur la tête deux cornes de la longueur du doigt qui marche la tête levée et droite, qui n'est pas mal faisant, à moins qu'on ne l'attaque, ou qu'on marche dessus, cette Nation connoit une herbe dont elle fait usage, qui empêche de recevoir aucun mal de la morsure de ce serpent, qui n'est redouté que par les Etrangers qui vont en ce paîs ; —mais revenons à notre Interprête assenipoil, je luy fis encore les questions suivantes.

Entends tu la langue des achipoüatanes, et pourois tu m'en dire quelque mot, comme le feu l'eau etc, il me dit que non, qu'il se servoit d'interprête et qu'il n'y faisoit pas un assez long séjour pour retenir aucun mot de cette langue, que tout ce qu'il en pouvoit dire, c'est qu'ils parlent et chantent comme le françois et qu'il croit que ce sont des françois comme nous.

Je demanday à nôtre Interprête, sils avoient connoissance du Bas de leur Riviere ; il repondit qu'on s'en étoit informé d'Eux, mais que personne n'avoit pû le dire, ne connaissant point d'autre nation que la leur qui apparemment n'est pas etendue jusqu'a la Mer. Je Luy demanday ensuitte dequels outils ils se servoient pour leur usage particulier tant pour couper le bois que pour cultiver la terre, il repondit qu'ils n'avoient point de fer de la couleur du nôtre, que les Assenipoils étoient les seuls qui leur portoient quelques haches et quelques couteaux, qu'ils traitoient pour du bled, qu'ils les aimoient beaucoup mieux que les leurs, coupants incomparablement mieux; les hacnes qu'ils ont et qu'ils font eux mêmes sont jaulnes (ne seroit ce pas la des haches semblables à celles que les Espagnols donnerent dans le Perou quand il fût decouvert.) plus dures que de la chaudiere, ils ont des couteaux demême matiere dont les manches sont de corne de cerf tres bien travaillés, leurs Lances, dards de fleche etc sont de la même façon et du même metal, ils se servent pour chaudieres de pots de grais ou de terre ouvragés en de hors en compartimens et fleurs, ayants une espece de vernis en dedans, leur vaisselle est de même, ils en ont aussi d'ozier proprement travaillé.

J'ay encore demandé s'ils avoient connoissance des françois, il fut repondu par trois assenipoils. il y a plus d'un an que nous en avions reçû la parolle que tu nous avois envoyé de la part de nôtre Pere. —Elle nous avoit fait tant de plaisir que nous la disions à tous ceux que nous rencontrions. Il n'y a que quatre Lunes que nous sommes partis de chez les achipoüatanes, nous ne manquâmes pas de leur parler du françois et de la parolle que nous avions reçû de sa part, ils en furent si charmés que le grand chef nous dit, vous allez voir le françois, je vous charge de dire au Chef de ma part que j'aurois bien du plaisir de le voir ou quelqu'un des siens pour faire amitié avec Luy, s'il y vint luy-même, ou s'il y veut m'envoyer quelqu'un des siens je le prie de me faire avertır auparavant, afin que je puisse envoyer audevant de Luy pour le recevoir, comme il le mérite. Avant de finir je leur dis qu'on ne pouvoit aller chez Eux que dans un an, parceque la plupart de mes gens descendoient à Montréal pour aller chercher de nouvelles marchandises pour fournir aux besoins de tous les Sauvages de ce canton, dont j'ay pitié ; et surtout dans le dessein de voir nôtre Pere pour luy faire sçavoir tout ce qui se passe ici, affinqu'il vous envoye une nouvelle parolle comme à ses Enfants et qu'il ordonne ce qu'il jugera convenable.

Aprés que les Assenipoil, euren demeurés Sept Jours pendant lesquels j'eus plusieurs entretiens publics et particuliers avec Eux, je les fis venir dans ma chambre en presence des françois. Je leur fis donner à tous de la poudre des balles, des pierres à fusil, couteaux alaisnes, tabac pour leur aosapout. (c'est à dire pour leur provision de voyage;) je leur dis, Mes Enfants, prenez courage, retenez bien la parolle de nôtre Pere le grand chef, arboaez vos pavillons en arrivant dans vos villages, étendez vos colliers sur les nattes pour les faire voir à tout le monde, faites recit de la maniere honorable dont je vous ay reçû en son nom et des presens qu'il vous a envoyé.

(A Suivre)



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Notre climat change-t-il ?

C'est le printemps !

Sous l'action bienfaisante du soleil qui revient baigner notre hémisphère d'une lumière et d'une chaleur graduellement plus intenses, neiges et glaces s'en retournent en eau. Les ruisseaux se remplissent, les lacs se gonflent, les rivières et les fleuves débordent. C'est le réveil, c'est le printemps.

C'est le printemps ! C'est le retour des oiseaux à leurs nids, c'est l'éclosion des insectes. Ce sera la circulation des sèves et les frissons des grands arbres, C'est la saison propice aux rêves, la saison des amoureux. C'est la saison pour qui les poètes ont des vers émus ; celle que les enfants accueillent avec tant de gaieté, puisque c'est l'éveil des buissons !

Mais je vous entends me dire: Il tarde bien votre printemps, cette année. Nous voici aux premiers jours d'avril et l'on se croirait encore en hiver !

Je l'avoue et j'en suis tout confus peur mon ami le printemps. Il se fait attendre. Ce n'est pas bien à lui : ce n'est permis qu'aux jolies femmes. Et, ce qui est plus grave, c'est qu'il semble en prendre l'habitude. Je me rappelle que, dans mon enfance—comme il y a loin de cela, déjà !—les printemps étaient plus hâtifs. Déjà, aux derniers jours de mars, il ne restait trace de neige qu'aux seuls endroits où le soleil ne pouvai atteindre. C'est à se demander si, vraiment, notre climat n'a pas changé.

La question ne manque pas d'intérêt ; je vais essayer de la résoudre.

Il est incontestable que, depuis un certain nombre d'années, nos saisons ne sont pas aussi parfaitement définies qu'elles l'étaient jadis, si nous nous en rapportons aux chroniques du temps et à la mémoire de nos vieux. Nos hivers sont moins rigoureux, nos étés sont moins chauds ; printemps et automne, par contre, semblent plus longs ; les uns empiètent sur les étés, les autres sur les hivers. Cependant, malgré ces changements dans les saisons, changements qui n'ont rien de constant, c'sst à tort que l'on conclurait que notre climat dans son ensemble, se soit sensiblement modifié. D'ailleurs, le changement dans les saisons n'est probablement qu'apparent, car il n'y a pas ce que nous pourrrions appeler des saisons "normales"; il n'y en a pour aucune région ; ce changement apparent tient à ce que les saisons sont sujettes à des circonstances météoriologiques qui, bien que variant à l'infini, peuvent se répéter à de certains intervalles.

La chaleur que la terre reçoit à sa surface provient de trois sources principales. D'abord cette chaleur lui vient de son propre centre. Les géologues s'accordent, pour la plupart, à reconnaître que, sous la croute que forme l'écorce de la surface, se cache un immense foyer toujours en activité. Il ne faut pas exagérer, cependant, l'importance de cette source de chaleur. La croûte terrestre est mauvaise conductrice, et le foyer central n'a qu'une influence très faible, sinon nulle, sur la température des saisons. D'après les recherches de Fourier, la chaleur qui émane du centre de la terre ne contribue que pour une fraction insignifiante (un trentième de degré) à élever cette température. La seconde source de chaleur que reçoit la terre à sa surface est celle qui lui provient directement du soleil.

C'est la plus importante, la seule, peut-être qui devrait être prise en considération dans l'étude de la variation des saisons. Enfin, la troisième source de chaleur est celle qui émane de la température de l'espace, température que l'on n'a pu déterminer avec exactitude et qui est constituée par la radiation formidable de tous les astres vers tous les points de l'immensité sans limite. Les savants affirment que cette température de l'espace a son importance dans les variations de la température à la surface de notre globe, aux diverses époques geologiques.

Le soleil est donc notre principale source de chaleur, mais c'est à tort que l'on croirait que cet astre fait rayonner vers nous une chaleur toujours uniforme en son intensité. Il a été reconnu que lui aussi passe par des phases plus ou moins régulières d'accroissement ou de décroissement d'activiré. Parfois aussi sa surface se montre crevassée d'immenses cavités qui sont une cause de diminution de radiation de la chaleur. Selon que nos saisons coïncident avec l'apparition de ces taches sur le disque solaire, elles sont plus ou moins variables dans leur échelle thermométrique.

Mais cela veut-il dire que les climats changent à la surface du globe? Il est certain qu'insensiblement les climats ont dû varier selon les époques géologiques. Mais s'il nous était possible d'établir, pour chaque contrée, une température moyenne, et cela pour chaque saison, d'année en année et de siècle, en siècle, nous verrions probablement que, d'un siècle à l'autre, cette moyenne ne varie pas d'un centième de degré.

Il est logique, cependant, que les saisons ne se présentent pas absolument de la même manière, selon les époques ; car, si les climats, dans leur moyenne, restent invariables, il n'en peut être ainsi des saisons, qui sont influencées par les transformations que l'on fait subir à une contrée. Le déboisement, par exemple, en permettant aux vents de circuler plus librement à la surface du sol, et à celui-ci de se débarrasser plus facilement des eaux de pluie, occasionne nécessairement des hivers moins rigoureux et des étés moins brûlants mais il est à remarquer qu'il y a alors compensation

Est-ce à dire que nous connaîtrons de moins en moins nos bons hivers d'autrefois, tant vantés par leur sérénité et l'abondance de leur neige, non plus que nos étés féconds en orages d'autant plus violents que la chaleur était forte ?

Non. Les uns et les autres peuvent revenir. Que dis-je? ils reviendront certainement de temps en temps. Rien, en France, ne faisait prévoir les débordements de la Seine, dont on se croyait à l'abri pour jamais. Et l'Europe sera de nouveau visitée par l'hiver rigoureux qui marqua l'année 1234, où le Pô et le Rhône se couvrirent de glace et où des voitures chargées traversèrent l'Adriatique en face de Venise, hiver qui se renouvela avec plus ou moins de rigueur en 1292, en 1334, en 1434, en 1570, en 1656, en 1709 et deux ou trois fois depuis.

En attendant, me dira-t-on, je voudrais bien qu'enfin le printemps s'annonçât pour tout de bon.

Moi aussi, je le voudrais bien.

(De l'Avenir du Nord)

L'embarras du choix

—Mon ami, j'ai le pénible devoir de vous apprendre que le chef de l'Etat a rejeté votre demande en grâce. Le moment est venu d'expier votre crime... Ayez du courage.

—J'en aurai...

—Avez-vous choisi votre genre de mort ? Vous avez le choix entre l'électrocution, la pendaison et le suicide.

—Cela demande réflexion... L'électrocution est bien tentante on est bien assis dans un fauteuil confortable, mais voilà, je suis trop chatouilleux et je crains que le courant électrique ne m'agace la plante des pieds.

—Vous avez la pendaison...

—Evidemment, on fait plaisir à bien des gens en leur ordonnant l'occasion de se partager de la corde de pendu. Mais je n'aime pas à avoir le cou serré: voyez, je ne porte que de faux-cols très-bas.

—Alors, le suicide...

—C'est cela, oui, je vais me suicider.

—Très bien : voici une bouteille et un verre. La bouteille contient un poison violent...

—Est-ce mauvais à boire ?

—Non.

—Voulez vous trinquer avec moi, monsieur le procureur ?

—Merci. Je ne prends jamais rien entre mes repas.

Le condamné se verse d'une main ferme un plein verre de boisson, puis le levant à la hauteur de ses yeux, en regarde le reflet verdâtre.

—Messieurs, déclare-t-il, à votre santé.

Il avale le verre de poison d'un seul trait et tombe mort.

—Messieurs, déclare le procureur, justice est faite.

Les hommes noirs se retirent.

Et voilà comment sera désormais appliquée la peine de mort dans l'Etat de Nevada.(U. S. A)

Tout progresse ...

Collectionneur de puces

Il existe à Londres un baronnet, qui est un parfait gentleman et qui est en même temps l'homme du monde qui a le plus de puces ! Tranquillisez-vous, toutefois ; cela ne signifie pas que sir Walter Rothschild est couvert de ce parasite incommode et sanguinaire. Il n'a avec cet infiniment petit que des relations purement scientifiques car il possède la plus belle collection de puces qui existe au monde, et qui est composée de plus de 3,000 spécimens des espèces les plus variées.

Et, pourtant, ce collectionneur acharné était, depnis quelque temps en proie à une violente tristesse : il ne pouvait arriver à piquer sur ses cartons la puce du renard des régions polaires, une puce admirable et rarissime. Pris d'une inspiration subite, le baronnet inséra une annonce dans un journal canadien, et il eut enfin la satisfaction de recevoir, il y a quelques jours dans une bouteille dûment cachetée, trois splendides spécimens de puces polaires, avec les certificat constatant leur authenticité, qu'un brave Canadien lui expédiait.

Transporté de joie, sir Walter Rothschid envoya un chèque de trois mille francs au hardi trappeur, soit mille par puce. N'est-ce pas piquant ?

PAGE LOCALE

Mercredi, le 26 avril prochain, la Société St-Jean Baptiste d'Edmonton donnera un banquet, dans les salles de l'école séparée, pour célébrer le 25ième anniversaire de la fondation de la Société, dans la Capitale.

Tâchons d'aller nombreux encourager nos amis dans leur beau geste patriotique.

o o o

M. L. J. A. Lambert d'Edmonton est sorti de l'hôpital, bien rétabli de son opération.

o o o

Mme Jérémie Houle était, cette semaine, en promenade chez sa fille, Mme A. B. Lambert.

o o o

Le major J. E. Thériault, de l'escadron "D" des carabiniers montés de l'Alberta, était de passage à Morinville, vendredi dernier.

o o o

M. L. E. Bessette, d'Edmonton, était à Morinville cette semaine.

o o o

Lundi, le 24 avril prochain, sera célébré à Morinville, le mariage de M. J. Adolphe Nantel, rédacteur de notre journal, fils de feu Pacifique Nantel, inspect u d'écoles, de St Jérôme, Co. Terrebonne, et de Melle Alice Laurence, fille de M. Moise Laurence, rentier, de St-Jean de Matha, Co. Joliette, Qué.

o o o

La Banque Royale du Canada a enfin compris la nécessité d'un assistant de langue française pour sa succursale de Morinville et nous a envoyé un des nôtres, M. B. Trottier, qui occupera cette position.

A notre compatriote nous souhaitons la bienvenue.

o o o

M. T. W. Caron, de Rivière-Qui-Barre était au milieu de nous ces jours derniers.

o o o

Mme Vve Noël Boissonnault est actuellement en promenade chez son fils M. H. Boissonnault.

o o o

M. Hogue, représentant de la maison "International Harvester" était en voyage d'affaires, ici, cette semaine.

o o o

Madame S. Duval, qui demeure à Morinville depuis quelques semaines, désire annoncer au public qu'elle ouvrira, le 3 avril prochain un magasin de modes, dans la maison de monsieur Ludger Lemire, presqu'en face de l'église.

Mme Duval a reçu un bel assortiment de marchandises, venant directement de Montréal et possède les dernières nouveautés; elle invite les dames et les demoiselles à lui rendre visite.

o o o

M. U. Marcotte, de Legal, doit faire encan, mardi le 18 avril prochain.

Qu'on s'y rende en foule.

o o o

Il serait temps pour les propriétaires du village de faire nettoyer leurs cours car l'époque des visiteurs et nouveaux colons bat son plein et le joli aspect d'une place laisse toujours une bonne impression.

o o o

Que feras-tu Philippe pour fêter le jour de Pâques dignement ?

—Ce que je ferai, mon cher, j'aurai, pour fumer, les meilleures cigarettes égyptiennes sur le marché.

—Mais où donc trouver pareil trésor ?

—Parbleu ! chez J. A. McNeil, 243, Jasper Ouest, Edmonton, Alta.

o o o

M. le docteur Giroux était de passage à Morinville, lundi, pour affaires professionnelles.

o o o

M. Frank Leblanc, de Ste-Agnès Co. Huntingdon et cousin de M. A. Racine, est en visite chez ce dernier, depuis quelques jours.

M. Leblanc aime bien Morinville et y passera l'été pour revenir demeurer définitivement avec nous l'an prochain.

Qu'il soit le bienvenu parmi nous.

o o o

Plusieurs contribuables n'ont pas encore de trottoirs. Nous soumettons cette considération au conseil pour que tous aient justice égale.

o o o

MM. Ludger Piché et Rosaire Piché, de Victoriaville, Qué, sont arrivés à Morinville, lundi, dans le but de visiter notre région.

Ces messieurs font partie de la nombreuse excursion du Révérend J. A. Ouellette, arrivée à Edmonton samedi.

Bienvenue à ces compatriotes de Québec.

o o o

Bons Bons de Pâques, œufs de Pâques, œufs de couleur ainsi que des jolies montres, chaines, pendules, médaillons et épingles à chapeaux, en vente à la pharmacie Hamilton, Morinville.

Venez et voyez.

o o o

Le Revd. J. A. Ouellette, missionnaire colonisateur d'Alberta, est arrivé à Morinville mardi et est l'hôte de monsieur le curé.

Il était accompagné des révérends M.M. Benoit et Lajeunesse, de Montréal, ainsi que de MM. les docteurs Hébert et Sabourin et de monsieur Talbot, venus dans la dernière excursion.

Ces messieurs ont reçu une bienveillante hospitalité de la part du révérend Ethier et à tous nous souhaitons une cordiale bienvenue.

o o o

De passage au presbytère pour aider au service religieux, durant la semaine sainte, le révérend Père Boniface, franciscain, de la mission du Fort Saskatchewan.

o o o

M. Elisé Lemire, de Legal, annonce au public qu'il vendrait, au rabais, les machines qu'il à a Legal, tel que planeur, moulange, machine à "embouveter", moulin à bardeau, concasseur et autres machines.

Ceux qui veulent profiter de cette aubaine n'ont qu'à venir le voir.

o o o

Le révérend père Nordmann, supérieur du séminaire de Saint-Albert, était en visite au presbytère mercredi, revenant d'un voyage à Rivière-Qui-Barre.

o o o

Monsieur Elisé Lemire, de Legal, donne avis aux cultivateurs qu'il chargera un char de patates de lundi, le 17 avril, à mercredi midi. Le prix payé sera de 40 cents le minot. On pourra se procurer des sacs chez M. A. E. Gagnon, de l'hôtel Morinville.

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé, le 12 avril 1911

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7½c.
Seconde qualité et plus pesants	5¾ à 6¾
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	4¾ à 5 c.
Bon Bœuf gras de 1000 livres	4 à 4½c.
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	4 à 4½c.
Qualité médium,	3¾ à 3½
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	3¾ à 4¼
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½c.
Veau, 250 lbs et plus,	4½ à 5c.
Mouton,	4½ à 5c.
Agneau,	5½ à 6c.
Poulets la livre.	18 à 20 c.
Dindes, la livre,	28c.
Oies, "	25 cts

PRODUITS DE LA FERME

Œufs frais, la douzaine,	25 cents.
Beurre, la livre,	35 c.
Avoine, le minot,	34 à 35c.
Mil, la tonne,	$18. à 22
Foin de hauteur,	$12. à 14.
Foin de "slough,"	$9 à $12
Fourrrage vert,	$10 à 12
Orge, le minot,	40 à 42c.

LÉGUMES

Patates, le minot,	45 c.
Choux, la livre,	6 cts
Navets, "	3 cts
Carottes, "	5 cts
Betteraves, "	5 cts
Celery, "	12½ cts
Chouxfleurs, le pied,	20 à 25 cts
Oignons, la livre,	6 cts.

Nous avions la visite à nos bureaux, hier, de monsieur J. E. Rouillard, marchand de St-Gervais, Co. Bellechasse.

Notre compatriote est le parent de M. O. N. Lavoie et visite Morinville dans le but d'y investir des capitaux. Il est enchanté de notre pays et a visité nos mines de charbon et d'huile.

A monsieur Rouillard nous souhaitons la bienvenue et puisse son séjour à Morinville être des plus agréables.

o o o

Madame Joseph Ethier est l'heureuse mère d'une fille, baptisée: Maria, Blanche, Cécile.

Parrain, monsieur Venant Ethier, grand-père de l'enfant ; marraine, Mme Norbert Houle, de St-Félix de Valois, grand'mère de l'enfant, et représentée par madame Venant Ethier.

o o o

Mme C. H. Bélanger et Mme A. Lefort, toutes deux d'Edmonton, étaient en visite à Morinville, hier, au couvent Notre-Dame.

Mme Bélanger a placé deux de ses enfants au pensionnat de notre maison d'éducation dont la réputation va toujours grandissante.

o o o

MM. N. Sylvestre et E. Tellier, de Morinville, étaient en voyage à Edmonton, cette semaine.

o o o

M. P. Letourneau, de Legal, était aussi à Edmonton, mardi.

o o o

M. Henri Nobert est revenu de l'Ouest, cette semaine.

Apres 73 ans

Danbury, Conn., 11— Une lettre, déposée au bureau de poste de Geneva, N. Y., il y a 73 ans, par Peter Bittry à l'adresse de O. S. Paddock, de Yonkers, N. Y a été livrée hier à la sœur de ce dernier madame Mary L. Mead, de cette ville.

Cette lettre qui a été écrite avant que les enveloppes fussent en usage, était roulée et cachetée avec de la cire et était restée dans les Archives du Bureau de Genève pendant un certain temps. Ayant été découverte, elle fut expédiée à Yonkers où on ne put découvrir aucune trace de Paddock. C'est alors que cette lettre prit le chemin du bureau des lettres mortes à Washington d'où elle vient d'être expédiée à Madame Mead.

Peter Bittry et O. S. Paddock sont morts tous les deux depuis plusieurs années et Madame Mead est la seule parente survivante de Paddock. Cette lettre concerne une certaine terre à bois que Paddock possédait dans la partie Nord de l'Etat de New-Yore et par ce nouveau document Madame Mead espère pouvoir réclamer certaines terres qu'elle a vainement essayé d'obtenir dans le passé.

DERNIERES DEPECHES

$10,000 en fumée, voilà l'œuvre d'un bout de cigare lancé sans précaution par un passant dans la cour de la tannerie de M. Charles Hyman de Toronto.

Voilà une touche qui aura de tristes résultats pour les victimes de l'incendie.

300 colons de Nouvelle-Angleterre ont passé à Duluth, jeudi derdier, en route pour Vegreville et Prince Albert.

Tous sont des compatriotes et font partie de l'excursion du dévoué colonisateur, l'abbé J. A. Quellette.

Le vote sur la question de réciprocité a été pris à Ottawa, le résultat a été 98 à 64 en faveur du gouvernement.

Le vieux parti est toujours là, et ses œuvres sont bonnes.